



N°1947
Entrée le 14.02.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 17.02.2025
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 14 février 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Dans son accord de coalition pour la législature de 2023 à 2028, le Gouvernement a annoncé que « le mode de fonctionnement et de financement ainsi que la gouvernance de la Caisse nationale de Santé seront mis à l'examen ».

Quinze mois après la signature de cet accord, nous aimerions savoir de Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- 1) Est-ce que l'examen prémentionné a entretemps été entamé ?
- 2) Qui est/sera associé à cet examen critique ?
- 3) Quels sont les éléments qui seront analysés et quelles sont les raisons à la base de cette remise en question du fonctionnement, du financement ainsi que de la gouvernance tripartite de la CNS ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Georges Engel
Député